



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Eric Andrieu –Député européen

#### Le Pastoralisme : un enjeu de société

#### **Les eurodéputés demandent un plan d'action européen pour les filières caprines et ovines.**

BRUXELLES – Nouveau paiement environnemental, mesures d'incitation pour les jeunes éleveurs, aides couplées visant à accroître la compétitivité des agriculteurs, transparence du marché, simplification du système d'identification et compensations pour les pertes subies après les attaques de prédateurs, le Parlement européen a adopté ce jeudi 3 mai, à une large majorité (507+, 112-, 27 abst.), une résolution appelant à soutenir davantage les filières ovine et caprine dans l'Union européenne. *« A l'heure où la Commission européenne nous propose des coupes sans précédent, il est fondamental de rappeler l'importance du soutien de la PAC pour ces filières et le développement de nos territoires. »* souligne Eric Andrieu, co-rapporteur pour le Groupe des sociaux-démocrates européens.

*« Dans les systèmes herbagers extensifs, ces filières jouent un rôle essentiel dans la préservation des écosystèmes et la prévention des avalanches, des inondations et des feux de forêt »,* rappelle le député européen du Sud-Ouest. *« Nous proposons un nouveau paiement environnemental pour soutenir la gestion des pâturages. »*

Le rapport prône le renforcement des aides couplées et la prise en compte de la spécificité des prairies méditerranéennes dans l'éligibilité aux aides. Il souligne que les jeunes agriculteurs et les nouveaux arrivants devraient bénéficier d'un soutien accru.

Par ailleurs, le rapport soulève la délicate question de la prédation par les loups, espèce protégée dont les attaques se multiplient. *« Ce fléau constitue une vraie menace pour la survie des élevages, surtout ceux en milieux ouverts pratiquant le pastoralisme. Nous demandons, pour nos éleveurs, une indemnisation adéquate pour les pertes causées mais aussi pour les traumatismes laissés par les attaques de ces grands prédateurs. La directive Habitat, aujourd'hui dépassée, doit être modifiée ! »* souligne Eric Andrieu.

Les eurodéputés demandent, enfin, une approche prudente des négociations commerciales. *« Sur ce point, je me félicite que mon amendement prônant l'exclusion des secteurs ovin et caprin des négociations commerciales avec les pays tiers ait été adopté. Nos filières doivent être défendues et nos territoires protégés ! »* conclut l'eurodéputé socialiste.

Eric Andrieu organisera le 29 août prochain au Parlement européen un évènement sur les enjeux du pastoralisme.

Contact presse : Raphaël Delarue : + 32 486 359 463

3 mai 2018